



Maison des Sports de Touraine
Rue de l'Aviation
37210 PARCAY MESLAY
Tél. : 02 36 43 19 49
Courriel : asapvl@aol.com
Site Web : www.asapvl.org

REUNION COMITE DIRECTEUR EXTRORDINAIRE du 11 Mars 2025 PROCES VERBAL

Les Membres du Comité Directeur de l'ASA PERCHE VAL de LOIRE se sont réunis, à la Maison des Sports de Touraine à Parçay Meslay , le 11 Mars 2025 , sous la Présidence de Mr Serge FAUVEL (Président Délégué).

Etaient présents :

Mme : FARE Claudette
Mrs.: BARBOUX Hervé – FARE François – FAUVEL Serge – GAGNEUX Loïc – HERVE Michel – LIBOR Eric
MAIRE Franky – MENORET Sylvain – MONDON Cédric – MOTTEAU Aubin – ROGER Jean-Luc – TALLON Philippe
VINCENT Patrice.

Etaient absents excusés :

Mme MOLINIER Angélique (Pouvoir à Serge FAUVEL)
Mr BOUCHER Guy

Le Président ouvre la séance et remercie les Membres présents, il est 19 h 50.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Démission du Président
- Nomination d'un Président Intérimaire
- Questions diverses

L'Ordre du Jour est Soumis à l'Approbation du Comité Directeur.

Pas de voix contre – Pas d'abstention.

Décision : L'Ordre du Jour est Adopté à l'Unanimité

Mr Cédric MONDON a démissionné de son Poste de Président le 18 Février 2025 par Courrier Recommandé avec A.R. posté le 20 et reçu le 25 Février 2025 à l'ASA PVL .

Le Comité Directeur ayant acté la Décision de Mr Cédric MONDON, a désigné (à l'unanimité moins une voix) Mr Serge FAUVEL à la Présidence de l'ASA Perche Val de Loire pour la durée du Mandat restant à courir.

POINT les NOMINATIONS DIVERSES

Mr Hervé BARBOUX : Président Délégué de l'ASA PVL à la LSA Centre Val de Loire.

Mr Eric LIBOR : Secrétaire Adjoint et Trésorier Adjoint

Mr François FARE : Responsable Commissaires

Mr Michel HERVE : Responsable Matériel

Mr Philippe TALLON : Responsable Matériel Adjoint

Mme Claudette FARE : Charger des Classements des divers Challenges de l'ASA PVL, Mme Odile DELERUE ne souhaitant plus s'en occuper.

Les Pré-règlements des Epreuves doivent être transmis à Mr Serge FAUVEL pour relecture et corrections avant d'être envoyés à la LIGUE.

QUESTIONS DIVERSES

Mr François FARE propose d'augmenter le montant des Récompenses des Commissaires de 30,00 € à 60,00 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée par le Président, il est 22h30.

De tout ce qui a été dit, il est établi un Procès-verbal.

Le Présent Procès-verbal comprend 2 pages.

Le Président
Serge FAUVEL

La Secrétaire Générale
Claudette FARE